8me ANNÉE N° 376 PARAIT LE SAMEDI 9 Avril 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

La LOI BOVIER-LAPIERRE

La Chambre vient de renouveller la maladresse qu'elle avait commise l'année dernière en votant la proposition Bovier-Lapierre relative au fonctionnement de la loi sur les syndicats professionnels.

La proposition en questiou se résume, en effet, dans cette simple formule que la liberté du travail c'est l'asservissement du patron.

Or, si amis que nous soyons des paradoxes, surtout en matière de socialisme, nous n'en sommes pas encore à accepter des lois qui seraient la négation même du grand principe de l'égalité pour tous.

Une loi sur les rapports du capital et du travail ne peut être juste qu'a la condition d'avoir un caractère bilatéral.

Si l'on punit le patron qui veut empêcher l'ouvrier d'entrer dans un syndicat, on doit également garantir l'ouvrier contre ceux qui veulent le contraindre à se syndiquer.

Cette réciprocité est seule équitable, car l'ouvrier qui entend conserver son indépendance est tout aussi digne d'être protégé que celui qui préfère l'aliéner.

C'est là au surplus ce qui distingue les associations syndicales modernes des anciennes corporations ; ces dernières absorbaient l'individu malgré lui : Dans sa forme contemporaine le groupement des intérêts proffessionnels ne peut avoir d'autre base que la liberté.

Les 271 députés qui ont voté la proposition Bovier-Lapierre ne semblent pas se douter des conséquences qu'aurait pour l'industrie nationale l'application d'une loi unique et oppressive, qui institue le conflit à l'Etat aigû et crée de nouveaux délits pour l'unique satisfaction de les réprimer..

Il faudra donc une fois de plus que le Sénat ait le courage de défaire cette mauvaise besogne et qu'il repousse ce projet peut-être fort habile au point de vue magogique mais absolument détestable au point de vue de la paix sociale.

AU DAHOMEY

C'était bien la peine en vérité de faire une petite pension à l'ineffable Behanzin. Ce n'est pas cela qui lui fait respecter le traité par lequel des esprits simples le jugeaient enchaîné. Il ne demande, le doux homme, qu'a essayer sur nos soldats les armes perfectionnées que les trafiquants anglais et allemands lui ont fournies. Jusqu'à présent il n'avait molesté que les populations qui acceptent notre influence. Il vient pousser plus loin l'expérience de notre patience ; à quelques lieues de nos postes, il a razzié des territoires placés directement sous notre protectorat.

Le gouverneur ayant envoyé une chaloupe canonnière s'assurer des dégâts, il a tiré sur la chaloupe et tué quelques hommes de l'équipage. Mis en goût, il est probable que le fidèle Behanzin va tenter quelque coup de main sur Kotonou.

Comment tout cela finira-t-il ? Il va falloir recommencer la guerre. Songer à s'en aller d'un pays intenable ce serait très sage, mais ce serait trop humiliant pour le chauvinisme français. On va dépenser pas mal d'argent, et — ce qui est plus grave — par mal d'hommes.

La politique coloniale est une fort belle chose — théoriquement ; dans la pratique, c'est un peu moins bien — surtout quand on constate que cela consiste à s'entêter à pacifier des pays, qui, comme Madagascar et le Dahomey, ne sauraient être des colonies. — **H. M.**

ÉCHOS & NOUVELLES

Le Renouvellement des Conseils Généraux

On a examiné dans les conseils du gouvernement la date problable pour le renouvellement des conseils généraux. Suivant les circonstances, les dates les plus probables sur lesquelles le gouvernement serait disposé à se fixer, seraient les 6 et 8 juillet.

Les désordres dans les Eglises

M. l'abbé d'Hulot a eu hier, pendant la séance, un entretien avec M. Loubet, président du conseil, pour lui faire connaître qu'il lui demanderait, lorsque sa question viendrait à la tribune, des explications sur l'interview du préfet de police publiée par les journaux.

M. l'abbé d'Hulot doit demander à M Loubet s'il est vrai ainsi que l'aurait dit M. Lozé, que les commissaires de police et les officiers de paix avaient reçu l'ordre de ne pas intervenir, même sur réquisition, dans les troubles qui se produiraient dans les Eglises.

M. Loubet a déclaré à M. d'Hulot qu'il s'expliquerait sur ce point lorsque la question annoncée serait discutée, aujourd'hui ou jeudi.

Les vacances parlementaires

Bien qu'aucune date ne soit définitivement fixée pour la séparation des Chambres à l'occasion des vacances de Pâques, on croit généralement que les vacances commenceront le mardi 12 avril et que la reprise de la session aura lieu un mois après, c'est-à-dire après les élections municipales.

L'Attitude du Ministère

M. Loubet et la Liberté de la Presse. — Les idées du Cabinet. — Retour en Arrière. — Le Rôle joué par le Sénat.

Les quatre groupes républicains du Sénat sont actuellement occupés à arrêter les termes d'une proposition de loi contre la liberté de la presse ; c'est l'honorable M. Lenoël, président, de la gauche républcaine, qui a pris la tête du mouvement contre la loi de 1881 ; c'était le droit de M. Lenoël et nous ne songerions pas à le lui reprocher si l'on ne nous racontait dans les couloirs du Luxembourg que l'honorable sénateur n'opère pas en cette circonstance pour son propre compte et ne fait qu'obeir aux inspirations de M. Loubet, président du Conseil, ministre de l'intérieur, qui se plaindrait vivement dans ses conversations intimes des attaques de la presse contre sa personne ministérielle. M. Loubet estimerait que les journaux manquent d'égard pour le ministère qu'il préside sans le diriger, il ne comprendrait pas que la presse ne fût pas satisfaite de ses procédés de gouvernement et manquât d'admiration pour son genre d'éloquence.

En conséquence, le président du Conseil, qui ne s'était jamais plaint en tant que sénateur, des abus de la liberté de la presse, aurait engagé son ami, M. Lenoël, à organiser au Sénat une agitation en faveur de modifications à apporter au texte de la loi de 1881. M. Lenoël se serait empressé de suivre l'avis du président du Conseil et de la mise en mouvement des groupes sénatoriaux On s'étonnera peut-être que M. Loubet n'ait pas eu plus ouvertement le courage de son opinion et qu'il ait choisi des moyens aussi détournés pour arriver à ses fins.

Si le président du Conseil est convaincu de la nécessité de pratiquer des coupes profondes dans la loi de 1881, pourquoi n'a-t-il pas réservé au Cabinet l'honneur d'en prendre l'initiative ? On nous avait répété que M Loubet ne déclinerait jamais aucune responsabilité. Son attitude, en cette question n'est cependant pas celle d'un homme d'Etat fort intrépide. Se retrancher derrière le Sénat n'est pas un acte de vaillance digne d'éloges ; c'est jouer soi-même et, en même temps, faire jouer au Sénat un rôle des plus ridicules. C'est pourquoi on n'attend rien de bon de l'initiative des groupes sénatoriaux.

LES BIENFAITS DE MAC-ADARAS

Avide d'encens, altéré de réclame, Mac-Adaras bat la grosse caisse et fait reproduire dans son journal, les lettres banales que les ministres lui adressent comme au premier député venu.

La formule de ces lettres, en réponse aux demandes des députés, est uniforme, c'est ce qu'on appelle « Un Cliché. »

Elle a cela de commun avec la formule des lettres qui, dans la vie courante, sont échangées entre gens de même profession. Les pharmaciens, les imprimeurs, les journalistes, s'écrivent avec le sacramental : *Monsieur et cher confrère* ; les notaires, les avoués ont une variante et disent : Monsieur et cher collègue ; les ministres s'ils correspondent entre eux, se donnent du : Monsieur le ministre et cher collègue ; si c'est avec un député, le premier mot seul est changé et la formule devient : Monsieur le député et cher collègue. C'est réglé comme un ballet.

D'où vient que dans la plupart des lettres, émanant des divers ministères et reproduites avec complaisance dans le journal de Mac-Adaras, cette formule n'est pas mise en entier ? Dans sa lettre à Mac-Adaras du 17 février der-

© VILLE DE SISTERON

nier, Monsieur Barbey, ministre de la Marine se contente d'écrire : *Monsieur le Député*. Il en est de même de celles de M. de Freycinet, ministre de la guerre, du 7 mars 1892 ; du Ministre de l'Intérieur en date du 23 mars.

Dans ces lettres, le " *Cher Collègue* " n'existe pas !...

Faudrait-il en conclure que ces trois ministres : de la Guerre, de la Marine et de l'Intérieur, se trouvent peu flattés d'avoir pour collègue l'énigmatique député de notre arrondissement ?

Nous sommes d'autant plus autorisés à le croire, que, la députation des Basses-Alpes, les sénateurs, tiennent à l'écart l'Irlandais Mac-Adaras et n'ont avec lui que des rapports purement officiels.

SOSTHÈNE R...

CHOSES MUNICIPALES

Un Vaudeville à la Mairie.

La période électorale a été, cette semaine, d'une gaîté folâtre.

La troupe qui joue á l'Hôtel de Ville, avait mis en répétition générale, une parodie du *Chapeau de Paille d'Italie*.

Malheureusement les rôles avaient été mal distribués, encore plus mal appris et la pièce a fait complètement four.

Lundi dernier, Vesinet - Nicolas lançait a Fadinard-Latil le fameux : « Tout est rompu mon gendre ! » et le lendemain tout était recollé !

Les périgrinations de la noce, qui pendant les plusieurs actes de la pièce à laquelle nous faisons allusion, désopile la rate des spectateurs, ne sont rien, à côté des périgrinations auxquelles se sont, nuit et jour, livrés nos malheureux édiles dans le courant de cette semaine.

Cela n'a été qu'un perpétuel va et vient de la Mairie chez Latil, Nicolas, Chauvin et un quatrième personnage qui, dans le temps, a joué, et non sans un certain brio, un rôle politique dans notre histoire municipale.

Au commencement de la semaine, Latil avait été, au profit de ce dernier sacrifié sur l'autel de la Patrie. Sans crainte et sans remords les *collègues* de la Mairie l'avaient jeté par dessus bord. Mais Xavier, comme les chats dont il a la souplesse d'échine, retombe toujours sur ses pattes et à l'heure où nous écrivons, son nom flamboie de nouveau en lettres d'or en tête de la liste municipale.

Nous ignorons absolument quels sont les dissentiments qui ont nécessité cette mise à pied du premier de nos édiles. Nous ne voulons pas nous en rapporter à tous les racontars qui ont circulé et qui, en ville, circulent encore sur ce coup d'état raté.

Nous ne chercherons pas d'avantage a deviner par quelle suite de combinaisons ou de compromissions Latil persiste à se cramponner á des gens qui le suspectent et tout en le tolérant, voudraient le voir aux cinq cents diables.

C'est probablement une affaire d'estomac, et il faut, dans ce cas, que celui de Maître Xavier soit d'une rare complaisance.

Quoiqu'il en soit, la discorde nous paraît être dans le corps municipal, il y a *fêlure* et il nous paraît certain qu'une liste qui arriverait dans de telles conditions de tiraillements et d'animosités sourdes, serait frappée d'impuissance au début de sa gestion, et ne pourrait qu'être préjudiciable aux intérêts des électeurs qui sont, ne l'oublions pas, surtout des contribuables.

La Rue de l'Evêché

Nous sommes en période électorale et les travaux de la Rue de l'Évêché ne marchent pas. Voici ce qui s'est passé : M. le Maire a bien acheté la maison Rémy, l'a faite démolir et a dépensé approximativement 2000 fr.; mais dans cette affaire comme dans toutes celles que traite M. le Maire, les contribuables sont encore dupes.

Le passage de la Rue de l'Évêché appartient á quelques propriétaires. Il me semble qu'avant d'acheter la maison Remy on aurait dû acheter les droits de ces quelques propriétaires. Ne l'ayant pas fait, la Rue de l'Évêché ne pourra se terminer sans leur accorder les indemnités qu'ils demandent. J'en connais un qui pour sa part demande 900 francs. Ce projet qui devait ne coûter que quelques milles francs, coûtera environ par la faute du maire une dizaine de mille francs.

En attendant, cette rue où l'on passait difficilement avant, est devenue tout à fait impraticable.

Quel administrateur que ce Maire ; dans quel état seraient les finances de la Ville, s'il continuait à l'administrer !

F. BEINET FILS.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Foire. — Favorisée par une de ces belles journées, dont depuis quelque temps le calendrier est prodigue, la foire de Lundi dernier avait amené dans notre Ville un grand nombre d'étrangers.

L'abaissement des tarifs du chemin de fer n'est pas, croyons-nous, étranger à cette affluence. Les transactions ont dû être fructueuses, et dans tous les cas elles se chiffrent par un respectable total.

Collège. — Le dossier relatif a la reconstruction du Collège est parti pour Paris.

Est-il vrai, comme on nous l'assure, que l'enquête qui accompagne ce dossier — et qui à trait à la désafectation des terrains du cours, necessaire à cette reconstruction — à été faite sous le manteau de la cheminée et qu'elle n'a été ni affichée ni publiée ainsi que l'exige la loi.

S'il en est ainsi, quel intérêt peuvent bien avoir nos édiles à passer outre aux formalités ?

Platanes. — La taille des platanes qui ornent nos promenades et nos places publiques est terminée. Comme toutes choses, cette opération a ses partisans et ses détracteurs. Comme elle à été faite dans de bonnes intentions nous ne partagerons ni l'enthousiasme des uns, ni la critique des autres.

Le Gachis. — Mac-Adaras ne se reconnaissant plus dans le gachis qui règne parmi les membres de notre docte Assemblée Municipale, a planté là ces pauvres politiciens et est retourné à Paris. — où il est bien mieux à sa place, — leur laissant le soin de cuisiner à leur façon, la popote électorale qu'on doit lui servir chaud !

Indiscrétion. — J'apprends à l'instant que M. Latil a fait circuler une carte par laquelle je lui demandais *confidentiellement* une entrevue.

M. Latil, n'ignorant pas qu'une partie de ses collègues se disposaient à l'éliminer de leur liste Municipale, a pris prétexte de la carte que je lui avais adressée, pour essayer de leur persuader que leurs adversaires politiques lui avaient fait des avances.

N'étant pas candidat, et ne devant figurer sur aucune liste, je n'avais pas à négocier avec M. Latil. Je sollicitais de M. Latil un entretien pour lui demander des explications sur un fait qui se serait produit a la Mairie, sur lequel il ne lui serait pas difficile de fournir des renseignements, et qui n'aurait rien de commun avec la politique et avec les intérêts de la Ville.

Si M. Latil est en mesure de me donner des justifications à ce sujet je l'informe que je me tiens toujours à sa disposition.

M. Latil ignorait peut être ou feignait d'ignorer l'objet de l'entretien que je lui demandais, sans cela il eut sans doute été plus discret. Il n'en a pas moins commis un acte indélicat en donnant de la publicité à une lettre confidentielle. Ceux qui le connaissent ne seront pas surpris de ce manque de savoir vivre.

F. BEINET FILS.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 1 —

MAITRESSE GERVAISE

Ni grande, ni petite, ronde, bien faite, des yeux très bleus, des joues très roses et les plus blonds cheveux du monde !... Avec cela bonne autant que belle ! Et si fine, si intelligente. Un peu coquête, peut-être... ce n'était pas un crime...

On l'appellait partout la jolie fermière !

Quand, montée sur son âne gris, elle s'en allait au marché, on s'arrêtait pour la voir passer. Les jeunes gens la saluaient, les vieillards lui faisaient un signe d'amitié, les petits enfants lui tendaient les bras... Chacun aurait voulu lui rendre service !

Il n'y avait pas au village une porte qui ne s'ouvrit toute grande devant Maîtresse Gervaise !

Et elle souriait sous ses coiffes de dentelle, gaie, avenante, mais point étonnée de tout ce respect qu'elle méritait bien.

Veuve à vingt ans du vieux fermier des Charmettes, elle avait conservé les propriétés de son mari, et bravement continué les affaires. La tâche était lourde, difficile ; elle n'était pas femme à s'en effrayer. Elle se mit à l'ouvrage, surveillant sans relâche, payant de sa personne pour donner l'exemple, faisant régner autour d'elle la probité, l'ordre, l'économie..... Et toutes choses marchèrent à souhait.

Les passants admiraient cette petite ferme gracieuse, proprette avec ses murs blancs et ses treilles vertes ! A dix lieues à la ronde on savait que nulle part les volailles n'étaient aussi dodues, le lait aussi crêmeux, le beurre aussi doré !

Il fallait voir, les jours de marché, comme disparaissait l'étalage des Charmettes !

— Bah ! bah ! disaient quelques-uns. S'approche-t-on de Maîtresse Gervaise, pour acheter des poulets ? ou achète-t-on des poulets pour s'approcher de Maîtresse Gervaise ?

La question semblait embarrassante.....

Ah ! certes, elle en avait entendu des déclarations, la blonde fermière ! elle en avait entendu, le soir à la danse et le matin au marché ! N'allez pas croire qu'elle s'en fâchât !

Quand on lui parlait d'amour elle écoutait gentiment, puis elle riait peut-être bien pour montrer ses dents blanches — et elle repondait : Restons bons amis.

Voulait-elle donc demeurer veuve ?

Les gens sages pensaient qu'assez riche et assez jolie pour choisir, elle attendait un parti digne d'elle ; mais les bavards disaient en clignant de l'œil : Et Jaillou ? Peut-être bien qu'on l'écouterait Jaillou, s'il était moins timide ?

Jaillou, c'était le premier garçon de la ferme ! Un grand gars qui n'avait jamais rien inventé de sa vie, mais qui était robuste, laborieux et rendait à Gervaise de réels services. Quelquefois il accompagnait la fermière au marché, souvent ils étaient réunis par de communs travaux, cela suffisait pour faire jaser.

Gervaise ignorait ces commérages ; Jaillou, lui, en avait parfaite connaissance, mais il se gardait de les démentir. De tels propos lui donnaient une importance considérable aux yeux des autres serviteurs !

D'ailleurs la fermière était bien trop aimée dans le pays, pour que des on-dit lui causassent un tort quelconque.

Malgré les racontars, la vie s'écoulait paisible aux Charmettes.

***

Outre Jaillou, il y avait à la ferme plusieurs domestiques.

Marion, une vieille fille sèche, qui, depuis des années, s'occupait de la cuisine, de la basse-cour et du potager ; Claude et Mathurin, deux garçons dont la besogne était aux champs ; une petite gardeuse de dindons, et Jean le Fadet la cinquième roue du carrosse, comme disait Marion.

JEAN VIOLETTE.

(*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

DERNIÈRE HEURE

Nous apprenons au dernier moment que, devant les avanies dont l'ont abreuvé ses collègues du Conseil Municipal, Monsieur Latil, aurait retiré sa candidature : Si cette nouvelle est exacte, Monsieur Latil aura eu cette fois le courage de sacrifier son ambitieux orgueil à sa dignité.

Un mot de la fin.

Une amusante coquille : Une feuille départementale annonce en ces termes l'amélioration qui s'est produite dans l'état de santé du maire de la localité :

« Nous somme heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. le maire va beaucoup mieux. L'appétit est revenue et, avec beaucoup de *foins*, notre digne administrateur aura bien vite recouvré la santé »

ETAT CIVIL

Du 1er au 8 Avril 1892.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Vizern Félix-Marius, avec Mlle Bontoux Marie-Jeanne-Rose-Joséphine.

DÉCÉS

Bucelle François 65 ans.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Vacances de Paques

Tir aux pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour

de Lyon et Nevers à Nice et Menton

Valables pendant 20 joures non compris le jour dn départ.

1re Classe	Lyon.	103 francs.
	Nevers.	145 francs.

Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours moyennant le paiement d'un supplément de 10 o/o pour chaque période,

Biliets délivrés du 7 au 10 Avril 1892 inclusivement et donnant droit de s'arrêter, à l'aller et au retour, à toutes les gares du parcours ainsi qu'à Hyères. Valables pour tous les trains à l'exception des rapides Nos 7 et 10

Les porteurs de ces billets peuvent prendre, moyennant le supplément perçu des voyageurs à plein tarif, les trains de luxe composés de lits-salons et de sleeping-cars.

Les enfants de 3 à 7 ans paient place entière.

Transport gratuit de 30 kilogramme de bagages.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés à la gare de Lyon-Perrache, à l'agence Lyonnaise de voyages, rue de la République, à Lyon, et à la gare de Nevers.

Eau de Toilette du Congo

Cette eau délicieuse est pleine et saturée
D'un parfum remarquable autant par sa durée,
Que par son odeur fine et ses puissants effets
Qui veloutent la peau, printanisent les traits.

Parfumerie Victor Vaissier, Paris.

HOTEL DES TROIS ROIS

RUE SAUNERIE

tenu par Henri BONNET

Cet Hôtel entièrement réparé à neuf se recommande à MM. les Voyageurs.

On sert à la Carte et à Prix Fixe.

Vastes Remises, Vastes Ecuries.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 6 Avril 1892

Nos rentes et nos valeurs de crédit conservent une excellente attitude. Les deux 3 o/o cotent uniformément 96.85. Pas de changement sur le Portugais à 26 3/16.

Le Conseil d'Administrtion du Comptoir National d'Escompte à exposé à l'assemblée des actionnaires tenue le 28 mars dernier, la situation de cette institution. Le président M. Denormandie a fait en suite des réponses précises aux deux questions qui lui étaient posées, touchant l'éventualité d'un appel de fonds et la réduction des frais généraux.

A la première question il a répondu que l'appel de fonds, n'aurait lieu que lorsque la situation générale des affaires comportera un important accroissement des opérations sociales et qu'en tout cas il n'y serait procédé qu'avec précaution, en espaçant les versements afin de les rendre moins onéreux.

Sur le second point le président a fait observer qu'une réduction des frais généraux n'étant pas justifiée, attendu que la société avait autant d'affaires que l'ancien Comptoir avec un capital de moitié moindre.

De fréquents applaudissements ont interrompu les déclarations de M. Denormandie.

L'assemblée a fait une véritable ovation à son président en votant à l'unanimité l'approbation des comptes et le dividende de 12.50

L'action immeubles de France est demandé à 460.

Rappelons que l'assemblée générale de la Société le crédit aura lieu le 15 courant.

L'action Morena continuant son mouvement de hausse arrive à 116.25.

Les chemins économiques valent 405.

A VENDRE

Une Propriété sise au quartier de La Nuirie, composée d'une Terre Labourable et d'un Bois.

S'adresser chez Madame Veuve CHASTEL, Rue Saunerie, à Sisteron.

A Céder Présentement

CAFÉ-RESTAURANT

Bien Achalandé

Matériel & Marchandises

S'adresser à M. Eugène GIRAUD, Rue Droite, Sisteron

VINS NATURELS

MAISON DE CONFIANCE

JEAN RULLAND

SISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Rousillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne..	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN

ON PORTE A DOMICILE

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

En vue de développer les relations de la Métropole avec la Tunisie, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de créer une agence commerciale à Tunis.

Monsieur du Fresnel, 10, rue Es-Sadikia, à Tunis, chargé de cette agence, est à la disposition des négociants et des industriels qui pourront lui demander tous renseignements utiles.

VINS DE VENDANGES

NON PLATRÉS

E. BERTRAND

SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins.	30 fr.	l'hecto.
Supérieurs.	35 fr.	—
Extra.....	40 fr.	—

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

La Revue des Journaux et des Livres

La Revue des Journaux et des Livres publie en ce moment **CRUELLE ENIGME** par PAUL BOURGET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui vient d'entrer dans sa huitième année : c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

La Revue des Journaux et des Livres donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites, 1° un SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

La collection des sept premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de deux mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un *résumé de la production intellectuelle des sept dernières années*. Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, etc.

Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés coûte 14 fr.

La Revue publie en feuilleton **Cruelle Enigme**, qui, de toutes les œuvres de PAUL DE BOURGET, est peut-être celle où se trouve, en un style d'une rare élégance, le plus d'observations et pe passions humaines.

Abonnement : *départements* : trois mois, **4** fr. ; six mois, **7** fr. ; un an, **12** fr. ; *étranger* : trois mois, **4** fr; **50** ; six mois, **8** fr. ; un an, **14** fr, — On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux ; à l'étranger, dans les bureaux de poste et chez les libraires ayant des correspondants à Paris. — *A Londres*, à la Librairie française, D. LANGEROME, 18 Wardour street.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LAVAGE, NETTOYACE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE

Sirop **DEHARAMBURE**

CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1f60

Journal *LE BAVARD*

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

Les Directeurs de la Maison du

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF

PARIS

MAISON SANS SUCCURSALE

adressent gratis et franco le nouveau **Catalogue** *et les* **Gravures** *de Modes des Vêtements pour*

HOMMES JEUNES GENS et ENFANTS

1892 - ÉTÉ - 1892

QUELQUES PRIX DU CATALOGUE

COMPLETS Belle Nouveauté d'Elbeuf. **25fr.**

CÉRÉMONIE Costume très beau Drap Sedan **27fr.**

PANTALONS draperie, haute nouveauté **10fr.25**

PARDESSUS Demi saison doublure extra **14fr.**

JEUNES GENS Complets draperie mode **18fr.**

ENFANTS Costume marin nouveauté **6fr.90**

Tout vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT en est retourné DE SUITE par mandat-poste

Expédition **franco de port** *dans toute la France à partir de 20 francs*

DEMANDEZ le CATALOGUE AU DIRECTEUR de la Maison du **PONT-NEUF** Paris

PAS de SUCCURSALES

MUSÉE des FAMILLES

Edition populaire illustrée

Sommaire du N° 14. — 7 Avril 1892.

La dernière Fée. — La Science en Famille : la Photogravure. - L'homme utile. — Histoires de mon Village : Les Enfants de Grand-Pierre, par Eugène Muller. — *L'Examinateur*, par Henry Gréville. — *Apologues Orientaux : La Cigogne et le Cerf. — L'Ami du Foyer. — Mosaïque : Histoire de l'Enseignement. — Concours. — Une terrible Affaire*, par P. Jazet.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

29me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE

DES CHEMINS DE FER

P.-L.-M., MIDI

ITALIENS

Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux et Maritimes

Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse

Par **F. APPY**

Conducteur des Ponts et Chaussées et du contrôle des Chemins de Fer en congé.

Honoré d'une médaille de vermeil à l'Exposition Industrielle d'Avignon en 1891, et d'une médaille de bronze à l'Exposition Internationale de Publicité de Paris 1891.

Direction et Administration :

36, Boulevard du Pont-Neuf, Nice

CORRESPONDANT : A PARIS, LYON, MARSEILLE, GENÈVE, BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER, GRENOBLE, GÊNES, FLORENCE, ROME, NAPLES, PALERME.

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, et chez M. ASTIER FILS, Libraire à Sisteron.

Une Lacune Comblée

ASTIER FILS

Librairie-Papeterie-Reliure

M. **Astier Fils** a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de créer à Sisteron un ATELIER COMPLET DE RELIURE dont l'outillage perfectionné lui permettra de livrer, bien, rapidement, et à des prix modérés, les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

CHEVEUX GRIS CHUTE des CHEVEUX

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNal A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Échiquier, *PARIS***

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI vous voulez un beau

PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Crémeine de ALFRED DUDOUY Agt** cl** des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et Cie, au Mans**

ACHETEZ pour leur **ÉLEVAGE** et l'**ENGRAISSAGE** *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant **6 fois moins cher** et remplaçant **avantageusement** le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess** de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE — 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) contre mandat-poste — **8** francs adressés à **ROQUES & Cie** Gros et Détail, *75, RUE WAGRAM, 75*, **AU MANS** (SARTHE)

50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame **S. A. ALLEN.**

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Prospectus franco sur demande.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fab. : 26, Rue Etienne-Marcel (ci-devant 92, Bd Sébastopol) Paris

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ** Maladies de la peau, lavers antiseptiques, douches, etc. Pr 2 fr. 1er pln. Ex7 **SUTAUD** Inv. Marseille

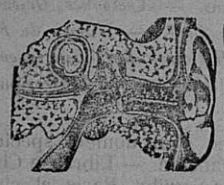

GUÉRISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25** centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

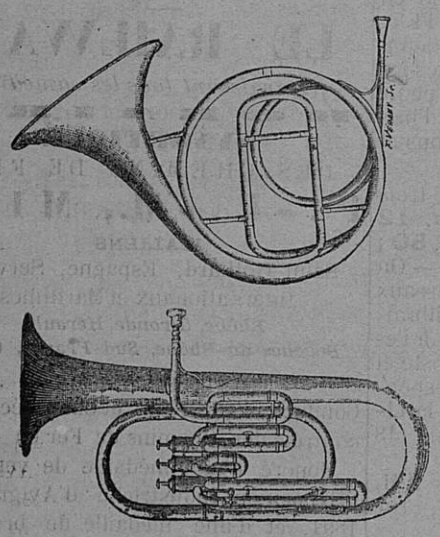

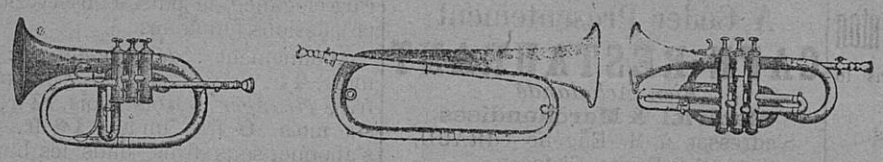

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : **4, RUE d'AUBAGNE, 4.**

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Impressions COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Lettres de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT UN CERTIFICAT UNIQUE

0 fr. 30 LE LITRE — **Eau Minérale Naturelle de Vals** (*Ardèche*). *Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy).* *Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie et de l'estomac.** — 70 % DE RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME *à nos abonnés et acheteurs au numéro*

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES les ÉCOULEMENTS Récents ou Anciens — Janvier d'Insec. — Mois d'injections — **INJECTI RUSSE** — Le flacon : 4 fr. 50 — Tous pharmacies

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON